## Communiqué de presse



Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance

Vendredi 14 juillet 2017

## Les randonnées de l'été ont démarré en Serre-Ponçon Val d'Avance!



L'intercommunalité Serre-Ponçon Val d'Avance propose tous les jeudis jusqu'au 31 août des randonnées gratuites sur son territoire. La deuxième randonnée de l'été a eu lieu jeudi 13 juillet à Valserres.

Quelques participants ont suivis la balade du Merdarel au nord de la commune. Après quelques efforts, les randonneurs ont eu l'occasion d'apprécier de beaux points de vue sur la montagne de Saint-Maurice.

La prochaine randonnée, jeudi 20 juillet, conduira les randonneurs sur la balade de l'Ange à Saint-Étienne-le-Laus. Les randonnées sont guidées et commentées par un guide de montagne et naturaliste qui présente la faune et la flore du territoire aux marcheurs.

Les randonnées sont gratuites mais la réservation est obligatoire et limitée à 20 personnes maximum et 3 sorties par personne durant l'été (aucune dérogation possible). Deux moyens de réservation sont possibles : soit par téléphone au 04 92 54 41 18, soit en envoyant un message à l'adresse mail tourisme@ccspva.com.

Retrouvez toutes les informations sur les randonnées de l'été sur le site internet de l'intercommunalité : www.cc-serreponconvaldavance.com.

Les lieux de rendez-vous et le numéro de téléphone du guide vous seront communiqués lors de la réservation. Les randonnées durent en moyenne une demi-journée et sont encadrées. Merci de vous munir d'équipements de marche adaptés (chaussures, bâtons, eau, protections solaires ...) et de lampes frontales pour les sorties nocturnes.

Ces randonnées vous sont proposées par la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance, chargée de l'entretien et de la promotion de 26 sentiers pédestres.



